

Décision du Forestier en chef sur les résultats du calcul de la possibilité forestière et sur les exigences particulières applicables au territoire de la forêt d'enseignement et de recherche (FER) de MACPÈS localisé dans la région du Bas-Saint-Laurent (R01)

À propos de la création et de la gestion des FER

*« Pour favoriser l'enseignement pratique et la recherche appliquée en foresterie, le ministre des ressources naturelles et de la Faune peut constituer, **à même les réserves forestières**, des forêts d'enseignement et de recherche. Ce dernier peut, aux conditions qu'il détermine, confier la gestion d'une forêt d'enseignement et de recherche à un organisme sans but lucratif voué à l'enseignement ou à la recherche.*

Dans une forêt d'enseignement et de recherche, toutes les activités d'aménagement forestier sont réalisées à des fins d'enseignement et de recherche aux conditions prévues à la convention de gestion. »

Source : Loi sur les forêts

Actuellement, 14 conventions de gestion concernant des FER sont en vigueur au Québec. Elles couvrent une superficie totale de près de 30 000 hectares.

Rappel d'une des responsabilités du Forestier en chef en relation avec le calcul de la possibilité forestière

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 94 le 14 juin 2005, un des mandats (art. 17.1.3) du Forestier en chef consiste à déterminer la possibilité annuelle de coupe sur les territoires publics, incluant les réserves forestières, la rendre publique ainsi que les justifications ayant conduit à la déterminer.

Décision du Forestier en chef sur les résultats du calcul de la possibilité forestière (CPF) du territoire de la forêt d'enseignement et de Recherche de MACPÈS

Le 18 janvier dernier, l'unité de gestion du Bas-Saint-Laurent du MRNF soumettait au Forestier en chef les résultats du CPF de la forêt d'enseignement et de recherche de MACPÈS.

La décision du Forestier en chef pour ce territoire d'une superficie forestière productive nette de 2 142 hectares représente un volume total de 5 000 mètres cubes solides nets. Ce volume représente une augmentation de 13,0 % par rapport au calcul précédent.

Siège social

Bureau du forestier en chef
799, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L4
Téléphone : (418) 275-7770
Télécopieur : (418) 275-8884
Courriel :

bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca

Bureau local

Bureau du forestier en chef
930, chemin Sainte-Foy, bureau 4.09
Québec (Québec) G1S 2L4
Téléphone : (418) 627-8655
Télécopieur : (418) 644-7607

Les résultats, l'analyse et les recommandations du Forestier en chef

Les résultats du CPF de ce territoire ont été analysés par le Forestier en chef et sont présentés à l'annexe 1A. Les exigences du Forestier en chef associées aux travaux sylvicoles sont présentées à l'annexe 1B.

L'annexe 2 présente le sommaire de l'analyse des résultats des CPF, les corrections qui ont été apportées au CPF et les quatre recommandations du Forestier en chef dont il faudra tenir compte lors de la préparation du PGAF et lors de la réalisation du prochain CPF. Ces recommandations font suite au processus de validation du Forestier en chef. De plus, suite aux décisions du Forestier en chef sur les CPF 2008-2013 des territoires sous CAAF présentées à Roberval le 8 décembre 2006, des corrections applicables aux CPF de ces deux territoires ont été apportées par le Forestier en chef.

Veuillez prendre note que les résultats des CPF présentés dans ce document sont valables jusqu'au 31 mars 2013.



Pierre Levac, ing.f., M. Sc.
Forestier en chef
19 avril 2007

ANNEXES

Présentation des résultats

Mise à jour de l' ANNEXE 1A - Résultats des calculs de la possibilité forestière pour les réserves forestières de la région 01

Mise à jour de l' ANNEXE 1B - Stratégie d'aménagement forestier issue des calculs de la possibilité forestière des réserves forestières de la région 01

Analyse des résultats

ANNEXE 2 - Analyse du calcul de la possibilité forestière (CPF) applicable au territoire de la forêt d'enseignement et de recherche de Macpès

ANNEXE 1A

RÉSULTATS DU CALCUL DE LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE
POUR LES RÉSERVES FORESTIÈRES DE LA RÉGION 01

NOM DE LA RÉSERVE FORESTIÈRE	SUPERFICIE FORESTIÈRE PRODUCTIVE ET ACCESSIBLE (HECTARES)			ESSENCE(S) OU GROUPEMENT(S) D'ESSENCES	POSSIBILITÉ FORESTIÈRE (M³)		AUGMENTATION OU DIMINUTION (%)	DISPONIBILITÉ FORESTIÈRE (M³)		AUGMENTATION OU DIMINUTION (%)	POSSIBILITÉ + DISPONIBILITÉ FORESTIÈRE (M³)		AUGMENTATION OU DIMINUTION (%)	EXPLICATIONS DES ÉCARTS MAJEURS ET COMMENTAIRES	
	PRÉCÉDENTE	NOUVELLE	ÉCART (%)		CALCUL PRÉCÉDENT	NOUVEAU CALCUL		CALCUL PRÉCÉDENT	NOUVEAU CALCUL		CALCUL PRÉCÉDENT	NOUVEAU CALCUL			
Groupement forestier de Kamouraska inc. # 82904071401 (Territoire de Parke)	2 808	2 927	4,2%	RÉSINEUX	2 960	1 900	-35,8%							Dans le calcul précédent, il y avait 18% de possibilité de plus causé principalement par la planification anticipée de 32 ha/an d'éclaircies commerciales à partir de la deuxième période (6ième année). Cette façon de faire n'est plus permise suite à l'orientation ministérielle #2004-13. De plus, l'utilisation de nouvelles courbes avec sénescence et l'application de réductions importantes pour tenir compte des OPMV et de la coupe mosaïque contribuent à la diminution de la possibilité résineuse. On note également une rareté de peuplement mature et de peuplements de 30 ans. Aucun volume conjoncturel suite à l'application de la méthode Gagnon-Vézina.	
				AUTRES RÉSINEUX	315	100	-68,3%							La méthode pour calculer la possibilité des essences compagnes différent de celle utilisée lors du calcul précédent.	
				PEUPLIERS	1 230	1 200	-2,4%								La différence de possibilité est négligeable.
				FEUILLUS DURS	1 130	700	-38,1%								Avec le passage de la maturité absolue à technique il y a peu de strates à maturité aux deux premières périodes. La méthode pour calculer la possibilité des essences compagnes différent de celle utilisée lors des précédents calculs.
				TOTAL	5 635	3 900	-30,8%								L'intention du bénéficiaire de la CvAF est de réaliser des interventions <i>exemplaires et éducatives</i> . Ainsi, on a appliqué des réductions plus importantes que celles qui sont demandées en forêt publique (ex., refuges biologiques) et on réalisera des coupes mosaïques alors que généralement, avec le morcellement des interventions que l'on observe dans les CvAF, il est possible de ne pas appliquer cette méthode de récolte.
Forêt d'enseignement et de recherche (FER) MACPÈS	2 157	2 142	-0,7%	RÉSINEUX	1 550	900	-41,9%	0	800	--	1 550	1 700	9,7%	Baisse de la possibilité forestière pour les raisons principales suivantes : -révision des différentes affectations à l'aide de la géomatique ; - révision de la sénescence du sapin baumier ; - révision de la sénescence du peuplier.	
				THUYA (CÈDRE)	225	100	-55,6%	0	0	--	225	100	-55,6%		
				PEUPLIERS	1 200	1 100	-8,3%	1 050	1 500	42,9%	2 250	2 600	15,6%		
				FEUILLUS DURS	200	100	-50,0%	200	500	150,0%	400	600	50,0%	Dans le territoire "Hors ravage" : augmentation de la "disponibilité" suite à la création de paliers décroissants pour les groupes de calcul PEUPLIERS et MixtePEUR sans diminuer le rendement soutenu. Dans le territoire "Ravage" : augmentation de la "disponibilité" suite à l'accélération de 250 % du rythme de normalisation concentrée dans les peuplements dominés par les feuillus intolérants pour les dix prochaines années afin d'appliquer le plan spécial d'aménagement du ravage de cerf de Virginie.	
				TOTAL	3 175	2 200	-30,7%	1 250	2 800	124,0%	4 425	5 000	13,0%		
TOTAL	460 831	5 069	-99%	RÉSINEUX	4 510	2 800	-37,9%	0	800	--	1 550	1 700	9,7%		
				AUTRES RÉSINEUX	225	100	-55,6%	225	100	-55,6%	225	100	-55,6%		
				PEUPLIERS	1 200	1 100	-8,3%	1 200	1 100	-8,3%	1 200	1 100	-8,3%		
				FEUILLUS DURS	200	100	-50,0%	200	100	-50,0%	200	100	-50,0%		
				TOTAL	6 135	4 100	-33,2%	1 625	2 100	29,2%	3 175	3 000	-5,5%		

ANNEXE 1B

**RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT FORESTIER ISSUES DU CALCUL DE LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE
DES RÉSERVES FORESTIÈRES DE LA RÉGION 01**

NOM DE LA RÉSERVE FORESTIÈRE		SUPERFICIES ANNUELLES PRÉVUES DES ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER SELON LES CALCULS DE POSSIBILITÉS (EN HECTARES PAR ANNÉE)													
		RÉSINEUX ¹							FEUILLUS ²						
		PRÉPARATION DE TERRAIN (SCA) (DÉB)	REBOISEMENT ET REGARNI (PL) (REG)	ÉDUCATION ET ENTRETIEN (DÉG) (ÉPC)	ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (EC)	COUPE TOTALE (CPRS)	CJ (Thuja)	COMMENTAIRES	PRÉPARATION DE TERRAIN (SCA) (DÉB)	REBOISEMENT ET REGARNI (PL) (REG)	ÉDUCATION ET ENTRETIEN (DÉG) (ÉPC)	ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (EC)	COUPE TOTALE (CPRS)	COUPE PARTIELLE (CP)	COMMENTAIRES
Groupement forestier Kamouraska inc. # 82904071401 (Territoire de PARKE)	CALCUL PRÉCÉDENT	0,0	0,0	32,0	0,0	33,0	1,0		0,0	0,0	0,0	0,0	12,0	0,0	
	NOUVEAU CALCUL	1,0	1,0	17,0	9,0	23,0	1,0		0,0	0,0	7,0	2,0	12,0	0,0	
FER MACPÈS (Hors-ravage)	CALCUL PRÉCÉDENT	1,0	1,0	0,0	0,0	12,0	2,0		0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	
	NOUVEAU CALCUL	0,0	0,0	1,0	0,0	5,0	1,0		0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	
FER MACPÈS (Ravage)	CALCUL PRÉCÉDENT	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	1,0		0,0	0,0	2,0	0,0	3,0	0,0	
	NOUVEAU CALCUL	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	
FER MACPÈS (TOTAL)	CALCUL PRÉCÉDENT	1,0	1,0	0,0	0,0	14,0	3,0		0,0	0,0	2,0	0,0	11,0	0,0	
	NOUVEAU CALCUL	0,0	0,0	1,0	0,0	8,0	1,0	Stratégie à réaliser à partir de la possibilité forestière seulement sans tenir compte des volumes conjoncturels.	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	Stratégie à réaliser à partir de la possibilité forestière seulement sans tenir compte des volumes conjoncturels.
GRAND TOTAL	CALCUL PRÉCÉDENT	1,0	1,0	32,0	0,0	47,0	4,0		0,0	0,0	4,0	0,0	14,0	0,0	
	NOUVEAU CALCUL	1,0	1,0	18,0	9,0	31,0	2,0	Stratégie à réaliser à partir de la possibilité forestière seulement sans tenir compte des volumes conjoncturels.	0,0	0,0	0,0	0,0	12,0	0,0	Stratégie à réaliser à partir de la possibilité forestière seulement sans tenir compte des volumes conjoncturels.

¹Les peuplements mélangés à dominance de résineux sont inclus

²Les peuplements mélangés à dominance de feuillus sont inclus

ANNEXE 2

Réserves forestières de la région du Bas-St-Laurent (région 01)

Analyse du calcul de la possibilité forestière (CPF) applicable au territoire de la forêt d'enseignement et de recherche (FER) de Macpès

1. MISE EN CONTEXTE	2. HYPOTHÈSES ET MÉTHODE DE CALCUL	3. ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES (OM)	4. STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT	5. RÉSULTATS DES CALCULS	6. ANALYSE DES TABLEAUX COMPARATIFS DES RÉSULTATS
<p>La Forêt d'enseignement et de recherche (FER) de Macpès est un territoire dont la superficie forestière productive et accessible est de 2 142 hectares. La forêt est composée de peuplements résineux et de peuplements mixtes avec une prédominance de feuillus intolérants (bouleaux à papier et peupliers faux-trembles).</p> <p>Le cinquième du territoire est aménagé comme ravage pour les cerfs de Virginie et un plan spécial y est appliqué.</p> <p>La structure de la forêt mixte de ce territoire est dite « <i>anormale par surabondance</i> ». Ce qui signifie que la proportion mature de cette forêt est plus élevée qu'elle devrait être.</p>	<p>Le calcul est réalisé à l'aide du logiciel Sylva II en utilisant la même méthode que celle employée lors des CPF de juin 2006 pour les territoires publics adjacents (unités d'aménagement forestier ou UAF).</p> <p>Les données d'inventaires utilisées pour le présent CPF proviennent du troisième inventaire décennal de 1995. Ces données ont été utilisées pour les CPF des UAF limitrophes. De plus, le territoire a fait l'objet d'une analyse géomatique pour préciser davantage les contraintes et les affectations avant la réalisation du CPF.</p> <p>Des corrections ont été apportées aux résultats du CPF suite à un regroupement des feuillus durs et un regroupement des peupliers. De plus, les territoires « hors ravage » et « ravage » ont été fusionnés.</p> <p>R1 : Étant donné la faible superficie du territoire et l'impact sur la précision du CPF, nous recommandons de regrouper davantage les groupes de calcul lors de la préparation des données pour le prochain CPF.</p> <p>R2 : Comme ce territoire a une faible superficie, une méthode de CPF plus simple pourrait être utilisée lors du prochain CPF.</p>	<p>Les orientations et les décisions ministérielles en lien avec le calcul de possibilité pour la CvAF ont été respectées.</p> <p>Même si le CPF tient compte des coupes en mosaïque, l'impact est négligeable.</p>	<p>Les scénarios sylvicoles utilisés ont été empruntés aux scénarios utilisés pour les UAF. Ainsi, la même stratégie d'aménagement appliquée aux peuplements des UAF est assignée aux peuplements de la FER de Macpès qui possèdent les mêmes caractéristiques.</p> <p>Les traitements de récolte prévus sont des CPRS ou des coupes avec protection de la haute régénération (CPHRS) selon les conditions rencontrées sur le terrain.</p> <p>Comme les peuplements de ce territoire se régénèrent naturellement après la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), sauf exception, aucun traitement de plantation n'est prévu.</p> <p>Les seuls traitements sylvicoles d'éducation prévus sont des éclaircies précommerciales (EPC).</p>	<p>Résineux : La possibilité annuelle en résineux provenant de tous les groupes de calcul est de 900 mètres cubes solides nets (m. s n) en résineux (sapin, épinettes, pin gris et mélèze) et 100 m. s. n en thuya occidental (cèdre de l'est).</p> <p>Feuillus : La possibilité annuelle en feuillus est de 1 100 m. s n en peupliers et 100 m. s. n en feuillus durs.</p> <p>R3 : Nous recommandons au MRNF d'accorder en plus des volumes de possibilité, des volumes conjoncturels selon les provenances et les modalités suivantes;</p> <p>1) Territoire du ravage : afin de respecter le plan spécial d'aménagement du ravage de cerf de Virginie : 400 m. s n en résineux, 700 m. s n en peupliers et 200 m. s. n en feuillus durs.</p> <p>2) Peuplements dominés par les peupliers dans le territoire hors ravage : afin de contrer les pertes de bois appréhendées dans ces peuplements : 400 m. s n en résineux, 700 m. s n en peupliers et 200 m. s. n en feuillus durs.</p>	<p>POSSIBILITÉS : La possibilité forestière diminue de façon importante alors que la disponibilité forestière ou volume conjoncturel augmente dans la même proportion. La diminution de la possibilité est due principalement aux nouvelles mesures appliquées au CPF (nouvelles courbes de croissance incluant la sénescence, nouvelles contraintes d'affectations, etc.). L'augmentation de la disponibilité est causée par l'application du plan d'aménagement dans le ravage et la récolte des peuplements de feuillus en perdition.</p> <p>Voir le document suivant pour plus de détails : « <i>R01_resultats_CPF_FER_MACPES_Annexe 1A.xls</i> ».</p> <p>STRATÉGIES : La stratégie demeure semblable si ce n'est la diminution de la récolte dans les résineux et les feuillus qui suit la baisse générale de possibilité. Les superficies du tableau de l'annexe 1B sont seulement celles qui permettent de récolter la possibilité forestière.</p> <p>Voir le document suivant pour plus de détails : « <i>R01_resultats_CPF_FER_MACPES_Annexe 1B.xls</i> ».</p> <p>R4: Tenir compte de l'ajout des volumes conjoncturels lors de la préparation des plans annuels et corriger les superficies prévues des activités d'aménagement en conséquence.</p>

¹ RX = RECOMMANDATION DU FORESTIER EN CHEF SUITE À L'ANALYSE DES RÉSULTATS.